

Avis d'APPEL A EXPERIMENTATION LIVING LAB

SANTE, AUTONOMIE ET BIEN VIEILLIR

2^{ème} EDITION

2019

**Tester et expérimenter avec les usagers des solutions
innovantes au service de l'amélioration de la qualité de vie
des personnes âgées.**

QUALITE ET ADRESSE

Le Gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes (AURA) a pour mission d’animer un réseau d’acteurs au service du bien vieillir (sanitaire, médico-social, entreprises, associations, usagers). Il accompagne l’émergence et la réalisation d’initiatives publiques ou privées et contribue au développement d’innovations sociales et technologiques. L’objectif est de faciliter le parcours des personnes vieillissantes et de favoriser ainsi l’amélioration de la qualité de vie, la santé, l’autonomie, les liens sociaux, le maintien à domicile, ou encore la transition vers une prise en charge des personnes dépendantes en institution.

A travers son appel à expérimentation, le Gérontopole AURA souhaite accompagner des projets et des études d’intérêt général concernant le vieillissement en s’appuyant sur la méthodologie du Living Lab., laboratoire vivant alliant forme collaborative et innovation collective. Elle consiste à impliquer les acteurs, et notamment la personne âgée et son entourage, au centre de la démarche d’innovation (technologique et/ou sociale). Il s’agit d’identifier les besoins et envies des personnes mais aussi les conditions d’acceptation des innovations par les usagers. Enfin, le Gérontopôle peut proposer des terrains/lieux d’expérimentation aux porteurs de projets (hôpitaux, établissements de soin et d’hébergement des personnes âgées, tissu associatif, services, espaces publics des collectivités ...) facilitant ainsi l’accès à des populations d’usagers.

LE GERONTOPOLE AURA

Site de l’hôpital Bellevue, Pavillon 22
25 boulevard Pasteur
42 000 Saint Etienne
04 77 12 07 32 / contact@gerontopole-aura.fr

LA METHODOLOGIE LIVING LAB

L’originalité de la démarche Living Lab est de privilégier l’expérience utilisateur voire de déboucher sur une co-construction de solutions. Elle est également susceptible de mettre en œuvre des démarches de recherche participative/interventionnelle ou des modèles de type « intervention mapping » (évaluation des besoins des utilisateurs, mise en place du programme/projet et évaluation du processus).

La méthodologie du LIVING LAB fait l’objet de l’**annexe 1** du présent avis.

OBJECTIFS ET THEMATIQUES DE L’APPEL A EXPERIMENTATION

Le Gérontopôle AURA lance son second appel à expérimentation pour identifier, accompagner et diffuser des innovations technologiques, sociales, organisationnelles qui permettront à la société de s’adapter au vieillissement de la population concernant l’une des thématiques suivantes :

- Le Numérique adapté (domotique, objets connectés, Internet,)
- L’Habitat pour tous, adapté et modulable
- Les actions de prévention de la perte d’autonomie

Vous avez une idée ? Contactez-nous. Le Gérontopole AURA est en mesure de vous accompagner personnellement dans l’élaboration de votre projet et vous aider à répondre à cet appel à expérimentation.

CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges de l'Appel à Expérimentation fait l'objet de l'**annexe 2** du présent avis.

MODALITES D'INSTRUCTION DES PROJETS ET CRITERES DE SELECTION

Le contenu des dossiers de candidature restera confidentiel.

Calendrier de l'appel à projets :

- **21 octobre 2019** : Lancement de l'appel à projet
- **16 au 20 décembre 2019** : Sélection des projets par le comité d'experts
- **13 Janvier 2020** : Lancement des projets retenus
- **Novembre 2020** : Soirée de restitution des projets retenus

Les projets seront sélectionnés par un comité d'experts au regard des critères de sélection suivants :

- Inscription du projet dans les orientations thématiques de l'appel à expérimentation,
- Caractère innovant /originalité du projet
- Degré de réponse à un besoin médical ou socio-économique,
- Faisabilité technique et organisationnelle du projet,
- Ancrage territorial régional
- Reproductibilité et transférabilité du projet

La grille d'évaluation fait l'objet de l'**annexe 3** du présent avis.

MODALITES DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE ET PIECES JUSTIFICATIVES

Le dossier de candidature est accessible sur demande par mail : contact@gerontopole-aura.fr

Date limite du dépôt des dossiers : **8 décembre 2019 à minuit par mail** : contact@gerontopole-aura.fr

Seuls les dossiers complets, respectant les conditions d'éligibilité, seront retenus et analysés.

Le dossier devra notamment comprendre les éléments suivants :

- La fiche synthétique de présentation
- Le dossier de candidature
- Un rapport d'activités du porteur du projet
- Le dernier bilan financier
- Les statuts datés et signés pour les associations, ou extraits Kbis pour les entreprises
- Des conventions de partenariats si nécessaire

Pour toute question, n'hésitez pas à nous solliciter :

Gérontopôle AURA: Jocelyne Chapuis, Assistante de projet contact@gerontopole-aura.fr ; 04 77 12 07 32

Nathalie Barth: Chef de projet, Gérontopôle AURA: nathalie.barth@gerontopole-aura.fr, 04 77 12 07 31

Estelle Jeanneau: Directrice, Gérontopôle AURA: estelle.jeanneau@gerontopole-aura.fr, 04 77 12 07 30

RAPPEL : CLOTURE DES CANDIDATURES LE 8 DECEMBRE 2019 à minuit

ANNEXE 1 : La méthode LIVING LAB «Autonomie, Santé et Bien vieillir »

Le Living Lab s'inscrit dans les actions du Gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes comme une véritable « Fabrique Participative de la longévité solidaire ». L'ambition du Living'Lab de l'autonomie et du bien vieillir est de créer, sur le territoire régional, un espace d'expérimentation et d'accélération des projets pour répondre tout à la fois aux fragilités, aux besoins d'autonomie des personnes âgées, et aux envies des seniors.

L'objectif du Living Lab "*Autonomie, Santé et Bien vieillir*" est de favoriser le succès et l'essaimage de solutions innovantes d'intérêt, d'évaluer les propositions pour et par les populations, les professionnels et les pouvoirs publics.

Le Living Lab est un outil opérationnel d'innovation ouverte. Il s'agit d'identifier des problématiques et de mobiliser les acteurs autour de projets permettant d'y répondre. Ces projets peuvent être portés par des start-ups, des entreprises, des PME, des institutions, pouvoirs publics ou associations qui souhaitent adapter leurs services à une population aux attentes spécifiques. L'objectif étant l'amélioration de solutions existantes à destinations des seniors dont les besoins et les usages évoluent en développant de nouveaux produits et services.

Véritable incubateur à projets, le Living Lab s'appuie sur les compétences et les expertises de tout un réseau d'acteurs : les experts de la Cité du Design, les scientifiques issus des Universités et grandes écoles de la Région, les professionnels de terrains variés qui évoluent en établissements de soins et/ou d'hébergement des personnes âgées, les professionnels issus du tissu associatif, des services et espaces publics, des collectivités

Le Living Lab ambitionne de convaincre les utilisateurs (grand public et professionnels), d'expérimenter des solutions nouvelles (technologies, services, organisations) et de mettre à disposition aux porteurs de projets :

- Des communautés d'utilisateurs (seniors, aidants et professionnels, ...) qui peuvent participer à la conception, l'expérimentation et l'évaluation des nouveaux produits et services.
- Des espaces d'expérimentation (établissements d'accueil, d'hébergements et de soins des aînés, collectivités publiques, associations, ...).
- Une expertise scientifique grâce aux filières d'excellence (santé, dispositifs médicaux, sport, design, sciences humaines et sociales) et aux laboratoires de recherche (recherche interventionnelle/action, transfert de technologies, étude des usages, ...)

Organisé en première phase sur le bassin stéphanois, le Living Lab évolue vers un pôle d'excellence en innovation sociale avec des implémentations à des échelles populationnelles sur l'ensemble de la Région.

ANNEXE 2 : Le CAHIER DES CHARGES

PUBLIC CIBLE

Les personnes vieillissantes et leur entourage.

OBJECTIFS ATTENDUS

L'objectif de cet appel à expérimentation est de renforcer l'inclusion des personnes vieillissantes et d'améliorer leurs qualités de vie par des solutions, projets et/ou accompagnements innovants dans le cadre de leur habitat et de leur accès au numérique et à la domotique.

Les expérimentations doivent être évaluées dans l'objectif d'étudier la faisabilité et l'efficacité de l'action, mais aussi l'adéquation de la solution proposée aux besoins des personnes âgées, afin d'envisager leur transférabilité.

LOCALISATION

Les expérimentations multi-sites seront appréciées.

PARTENARIATS ET COOPERATION

Les expérimentations impliquant des réseaux d'acteurs venant de différents secteurs d'activités socio-économiques seront appréciées.

ELIGIBILITE DES PROJETS / A QUI S'ADRESSE L'APPEL A PROJETS ?

Le projet peut être porté par **une start-up/entreprise** qui s'interroge sur l'amélioration de solutions existantes pour coller au plus près des seniors dont les besoins et les usages évoluent en développant de nouveaux produits et services. L'appel à expérimentation est aussi ouvert aux **PME** à la recherche de relais de croissance, aux **institutions, pouvoirs publics et associations à but non lucratif** qui souhaitent adapter leurs services à une population aux attentes spécifiques.

Le projet doit s'inscrire dans les objectifs et les thématiques de l'appel à expérimentation. Il doit s'agir d'un projet ayant pour vocation d'améliorer la qualité de vie, le parcours des personnes âgées. Les projets doivent trouver un intérêt dans les approches méthodologiques du Living Lab et doivent intégrer un protocole d'implication des usagers et de prise en compte des usages.

TYPE DE SOUTIEN APPORTÉ

Cet AAP est ouvert aux projets d'expérimentation en condition réelle de prototypes de produit, de service ou d'organisation mais également aux projets en phase de conception (de l'idée au projet) ou de prototypage (du projet au prototype). Selon leur nature et le niveau de maturité, les projets retenus pourront être soutenus sur une période de 6 à 12 mois sous la forme :

- De la mobilisation et de financement d'expertises (sur des critères économiques, scientifiques, métiers et usages)
- D'études scientifiques ou d'usages autour d'expérimentations et de tests avec les usagers.
- De recherche de terrains d'expérimentation
- D'un suivi régulier du projet par une équipe pluridisciplinaire.

FINANCEMENT

Cet appel à expérimentation bénéficie d'une enveloppe de 100 000 euros.

- 4 à 5 projets seront éligibles.
- Le montant maximum de l'enveloppe pouvant être alloué sera équivalent à 50 % du budget total pour chaque projet.
- Chaque projet doit bénéficier de co-financements.

EVALUATION

Chaque porteur de projet doit prévoir l'évaluation dans l'objectif de sa transférabilité.

CONTENU DU DOSSIER

Le dossier devra notamment comprendre les éléments suivants :

- La fiche synthétique de présentation
- Le dossier de candidature (à demander au Gérontopôle)
- Un rapport d'activité du porteur du projet
- Le dernier bilan financier
- Les statuts datés et signés pour les associations, ou extraits Kbis pour les entreprises
- Des conventions de partenariats si nécessaire

ANNEXE 3 : Grille d'évaluation des projets

NOM ORGANISATION PROJET LIEU EXPERIMENTATION		NOTE
CONFORMITE ADMINISTRATIVE DU DOSSIER		
RESPECT DE LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS		
TOTAL DES NOTES		NOTE / 70
NOTE PONDEREE		NOTE / 20
QUALIFICATION DES PROJETS		
CRITERES EVALUATION		
PORTEE DU PROJET		NOTE/30
Inscription du projet dans les objectifs et les thématiques de l'appel à expérimentation		Note/5
Caractère innovant/Originalité du projet		Note/5
Pertinence du besoin et degré de réponse		Note/5
Reproductibilité et transférabilité du projet		Note/5
Potentiel scientifique, économique et sociétal		Note/5
Ancrage territorial régional		Note/5
COMMENTAIRES de l'évaluateur : POINT POSITIF / POINT DE VIGILANCE		Texte
FAISABILITE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF EXPERIMENTAL		NOTE/20
Adéquation entre besoin en accompagnement et ressources du Gérontopôle AURA		Note/5
Adéquation entre calendrier du projet et celui de l'appel à expérimentation		Note/5
Faisabilité technique et organisationnelle du projet (dispositif expérimental et protocole d'études)		Note/5
Pertinence du plan de financement		Note/5
COMMENTAIRES de l'évaluateur : POINT POSITIF / POINT DE VIGILANCE		Texte
PARTENARIAT ET DEMARCHE LIVING LAB		NOTE/20
Degré de l'apport d'une mise en situation réelle pour le projet		Note/5
Niveau d'implication de la parole usager et des parties prenantes		Note/5
Qualité du consortium		Note/5
Pertinence des indicateurs mesurés (évaluation du projet)		Note/5
COMMENTAIRES de l'évaluateur : POINT POSITIF / POINT DE VIGILANCE		Texte